ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021 CANTON DE VILLENEUVE-LOUBET

VILLENEUVE-LOUBET / LA-COLLE-SUR-LOUP / SAINT-PAUL DE VENCE / ROQUEFORT-LES-PINS

Ensemble pour notre territoire





SUPPLÉANT MARC NUTTIN

PASCALE DEHAENE

SUPPLÉANTE ANNETTE HERPIN

ALORS QUE LES DROITES SE FRACTURENT, HESITANT ENTRE LEURS IDEAUX RÉPUBLICAINS ET LES TENTATIONS EXTRÉMISTES, NOUS, NOUS PRÔNONS LE RASSEMBLEMENT ET L'UNION POUR FAÇONNER UN TERRITOIRE NOUVEAU RÉPONDANT AUX ATTENTES DE TOUS LES CITOYENS.



Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

La crise sanitaire a plongé notre pays dans un environnement social et économique inédit. Les efforts du gouvernement pour maintenir notre économie n'ont pas été vains et notre département, aux côtés de l'État, doit se mobiliser pour une relance effective dans les Alpes- Maritimes.

Nous devons agir et reconstruire ensemble. Cette reprise sera plus environnementale, tournée vers l'avenir et les nouvelles technologies, vers une protection accrue de nos enfants et de nos aînés. Nous aurons une vigilance particulière pour notre jeunesse et son bien-être car elle façonne notre avenir. Le handicap et la précarité seront également nos priorités afin que personne ne soit laissé dans des situations difficiles.

Nos aînés bénéficieront de services adaptés à leurs besoins de la part de notre collectivité départementale.

La transition écologique guidera chacune de nos décisions au quotidien. Le critère environnemental sera prépondérant dans l'adoption de chaque projet départemental. Nous serons ainsi les garants de la santé et du devenir des générations futures.

Nous voulons inscrire notre département et notre canton dans l'exemplarité de la gestion des ressources publics. La transparence sera notre mot d'ordre. Nous vous devons des comptes et nous rendrons publiques tous nos votes et nos présences.

Nous définirons l'avenir de notre département avec vous et pour vous.

En conjuguant notre force et votre détermination, nous redynamiserons notre territoire.

Solor

Dehagn

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021 CANTON DE VILLENEUVE-LOUBET

PASCALE **DEHAENE**

48 ans - Responsable Ressources Humaines, Conseillère Municipale La-Colle-sur-Loup

MATHIEU **SOLER**

25 ans - Juriste, Collaborateur de groupes politiques

SUPPLÉANTE ANNETTE HERPIN

68 ans - Retraitée, Cadre de la Caisse d'Allocations Familiales

SUPPLÉANT MARC **NUTTIN**

59 ans - Agent commercial, Conseiller municipal délégué aux finances de Saint-Paul de Vence

NOS ENGAGEMENTS

- Nous exercerons nos fonctions avec impartialité, probité, transparence et exemplarité.
- Nous agirons pour la grande cause du quinquennat en respectant la parité dans les instances décisionnelles du département et des commissions politiques.
- Nous assurerons l'efficacité de l'action publique par la mise en place d'outils de mesure performants pour garantir, avec transparence, la bonne utilisation de l'argent
- Nos décisions seront prises en veillant prioritairement à l'accessibilité et l'intégration de tous.
- Nous serons les élus de la transition écologique en permettant une relance économique verte et responsable.

NOS PROPOSITIONS

V Fiscalité

Refuser systématiquement toute augmentation des impôts départementaux.

V Solidarite

- Créer le plan « 1 senior, 1 solution ». Permettre le maintien à domicile des personnes âgées qui le souhaitent. Assurer une prise de charge sociale au sein d'hébergements diversifiés pour les personnes dépendantes.
- Encourager le maintien à domicile par des financements pour aménager le domicile, renforcer les places en accueil de jour, mettre en place un service de relayage d'aide à domicile fonctionnant 7/7J.
- Accompagner tous les bénéficiaires du RSA en systématisant l'accompagnement individualisé par un référent unique.
- Favoriser la signature de chartes d'engagements avec les communes, pour la mise en place d'une politique locale de lutte contre les violences conjugales.

Protection de l'enfance

- Mettre en place l'urgence « Enfance en danger ». Dans la lignée des engagements du Gouvernement, aucun mineur ne sera placé dans des conditions indignes ou en hôtel.
- Soutenir l'accueil des jeunes enfants (0-3 ans) et favoriser l'accès à l'emploi des parents en leur proposant des places de crèches à vocation d'insertion professionnelle.
- Proposer à chaque parent et enfant du département un suivi médical gratuit.

✓ Jeunesse – Education – Sport

- Sensibiliser les collégiens au devoir de mémoire par la participation accrue aux fêtes nationales commémoratives.
- Développer une plate-forme locale de recherches de stages en entreprises pour les élèves de 4ème et 3ème.
- Lancer « Les États généraux du sport » au sein du canton de Villeneuve-Loubet afin de permettre aux citoyens de s'exprimer sur l'offre sportive et ainsi mettre en place des actions adaptées à leurs attentes.

M Inclusion – Handicap

- Atteindre 100 % d'accessibilité sur les infrastructures départementales d'ici la fin du mandat.
- Imposer le critère de l'accessibilité comme obligation préalable à toute décision et projet départemental.
- Augmenter le nombre d'auxiliaires de vie pour les enfants handicapés au sein des collèges.

- ✓ Emploi Tourisme

 Soutenir le recrutement de médiateurs saisonniers sur les sites touristiques pour assurer une reprise dans des conditions sanitaires optimales.
- Favoriser dans la commande publique du département, les entreprises qui accueillent apprentis et alternants.
- Augmenter de manière exceptionnelle la subvention de fonctionnement de l'Agence départementale du tourisme pour assurer la relance touristique.

⊻ Environnement – Qualité de vie

- Transformer les cours des collèges en véritables espaces verts sécurisés à la fois récréatifs et pédagogiques.
- Prioriser les projets environnementaux dans l'attribution de l'aide aux communes.
- Renforcer l'accompagnement des associations oeuvrant pour la protection animale.

- Culture Patrimoine
 Créer les Assises de la culture en rendant accessible la culture à tous, avec des journées à thème sur les artistes de notre departement.
- Mettre en place la semaine départementale du Patrimoine.
- Créer un Prix culturel annuel départemental afin de valoriser les artistes locaux.
- Renforcer l'accompagnement des associations de préservation et de réhabilitation du patrimoine départemental.
- Organiser des expositions sur le patrimoine départemental dans les collèges afin de sensibiliser les élèves à la richesse culturelle locale.

Mobilité – Transport

- Renforcer le partenariat entre les communes du département pour favoriser l'utilisation des transports doux.
- Créer une plate-forme commune à tout le département afin de référencer les lieux de moyens de transports alternatives et d'éditer un guide à l'usage de tous.
- Instaurer un service mobile pour toutes les démarches administratives dans l'ensemble du département pour aider les personnes isolées.

V Sécurité – Voiries

Poursuivre la rénovation des routes départementales en intégrant de manière systématique le critère de l'accessibilité.

Transition numerique

- Permettre le déploiement de la 5G sur l'ensemble du département
- Accompagner par un chèque subvention, les foyers défavorisés pour acquerir du matériel informatique.







